



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mai : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Vendredi 16 décembre 2011

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne](#)

Le SNUipp-FSU vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le massacre continue -216 postes dans le 1^{er} degré pour l'académie de Strasbourg à la rentrée 2012 (- 177 à la rentrée 2011).

SOMMAIRE

- 1) Groupes de travail sur le mouvement : premier bilan des changements.**
- 2) Stage syndical spécial titulaires-remplaçants (ZIL/Brigades).**
- 3) Colloque " Face à la marchandisation de l'école, donnons un avenir au système éducatif... pour la réussite de tous !" le jeudi 2 février 2012.**
- 4) Manifestation RESF à Colmar le samedi 17 décembre à 17h.**

1) Groupes de travail sur le mouvement : premier bilan des changements.

Suite à 3 groupes de travail entre les organisations syndicales et l'IA, voici quelques éléments de changement pour le mouvement 2012. Les derniers arbitrages seront donnés au mois de janvier 2012.

Les barèmes :

- Afin de privilégier les collègues ayant des enfants, en cas d'égalité de barème, le tri se ferait en priorité selon le nombre d'enfants (prime à ceux ou celles qui ont le plus d'enfants de moins de 16 ans) puis dans un deuxième temps par la note et enfin par l'AGS.

- Bonifications de barèmes pour les personnels exerçant sur poste de ZIL ASH, en dispositif Relais, en Education Prioritaire ou Ambition réussite, sur les écoles élémentaires de Mulhouse, faisant fonction dans les établissements spécialisés, les SEGPA et les CLIS :

2 pts attribués **après 3 années d'exercice en continu** (plafond de 3 pts maximum).

Exemple : après 3 ans : 2 pts – après 4 ans : 2,5 pts – après 5 ans et + : 3 pts.

Pour les postes à exigence particulière (poste à profil) avec commission d'entretien :

Pour ces postes, il faudra justifier de 3 années d'exercice (être titulaire du concours depuis plus de 3 ans).

- les postes de conseillers pédagogiques et de direction totale ou direction Eclair auront, à l'issue de la commission d'entretien, un avis favorable valable durant 3 années.

- les postes spécialisés ou à projet spécifique (enseignants référents, UPI, classes thérapeutiques, CAT, dispositif relais, classes passerelles, CLIN, classe maîtressienne...), auront à l'issue de la commission d'entretien une note (à note égale pour un même poste, c'est le barème qui départagera) valable durant 3 années.

Postes de direction :

Les faisant fonction sur postes de direction seront désormais prioritaires sur le poste de direction occupé. 3 conditions ont été mise en place :

- le poste de direction doit avoir été vacant à l'issue du premier mouvement 2011
- le poste de direction ne doit pas changer de niveau de décharge (et/ou de niveau indiciaire) au cours de l'année
- les directeurs de même niveau de direction qui ont subi une mesure de carte scolaire restent néanmoins prioritaires sur les faisant-fonction.

La notice de renseignements devra être envoyée par voie postale.

Pour les deux phases informatiques (1^{er} et 2^e mouvement), l'administration utilisera la même application ministérielle.

Dans les vœux de zone géographique, le plus fort barème obtiendra le poste le moins demandé, pour toutes les phases informatiques du mouvement (et non plus uniquement lors de la 1^{ère} phase).

2) Stage syndical spécial titulaires-remplaçants (ZIL/Brigades).

Vendredi 24 février 2011 de 9h à 16h à la MGEN, [10 rue Gustave Hirn](#) à Mulhouse

La fonction de titulaire-remplaçant devient de plus en plus difficile avec une dévalorisation de la fonction. Le SNUipp a décidé d'organiser une journée sur cette question afin de faire le point.

L'Objectif de ce stage est de dresser le bilan de la situation des titulaires-remplaçants et de leur avenir, et de voir dans quel cadre des actions peuvent être menées pour l'améliorer.

Comment participer à cette journée : il suffit de nous renvoyer un mail pour nous prévenir de votre présence et d'adresser une demande d'autorisation d'absence (voir lettre-type, pas de convocation à attendre) par voie hiérarchique un mois avant le stage (23 janvier dernier délai).

Ce stage n'est pas comptabilisé dans les deux demi-journées d'infos syndicales annuelles. Nous vous donnerons une attestation de présence lors du stage.

[Lettre-type de participation au stage](#)

3) Colloque " Face à la marchandisation de l'école, donnons un avenir au système éducatif... pour la réussite de tous !" le jeudi 2 février 2012.

La FSU et le SNUipp organisent un colloque en coopération avec la MAIF
Jeudi 2 février 2012 de 9h et 16h sur le [campus de la fonderie](#) à Mulhouse
avec [Christian LAVAL](#) auteur du livre, "la nouvelle école capitaliste"

Trois axes d'informations et de débats :

- « Quelle cohérence dans la politique libérale sur l'Education ? »
- « Faire évoluer l'Ecole : Pourquoi ? Comment ? »
- « Quel projet éducatif pour demain ? »

Un stage à ne pas manquer !

Inscrivez vous auprès du SNUipp-FSU (snu68@snuipp.fr) et envoyez votre [demande](#) à l'IA sous couvert de l'IEP avant le 2 janvier 2012.

Le [blog](#) de Christian LAVAL.

4) Manifestation RESF à Colmar le samedi 17 décembre à 17h.

Le samedi 17 décembre 2011, RESF vous convie à la journée Global Migration contre le racisme, pour les droits des migrants, réfugiés et personnes déplacées.

La manifestation aura lieu, à Colmar devant la bibliothèque municipale, de 17h à 18h.

Autour de cette date, RESF propose d'alerter le public, dans cette phase de débats électoraux, sur les migrants et réfugiés qui ont vu leurs vies bouleversées, par des origines géopolitiques, et par la politique dans notre pays, nos régions, nos villes, nos quartiers, nos écoles ! De la tractation explicative sera distribuée, des banderoles déployées, des slogans au son du djembé seront donnés, ainsi que des boissons chaudes.

RESF-Colmar compte sur vous pour partager cet instant.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>